

Oujda  
**Arrestation de deux  
 membres d'un réseau  
 criminel spécialisé  
 dans le trafic de stupéfiants**

**P. 2**

# L'opinion

**DIRECTEUR : JAMAL HAJJAM**

**Rédacteur en chef : ALI B**

## Investissements

# Qu'est-ce qui attire les MRE ?

**O**UTRE l'immobilier, qui représente toujours la part la plus importante des transferts, les MRE s'intéressent de plus en plus aux petits projets (moins de 500.000 dirhams) relevant de la catégorie PME/PMI, au commerce, au tourisme, à la restauration, à la haute technologie, à l'agriculture, aux produits du terroir et à l'artisanat... C'est ce qui ressort, en tout cas, du dernier numéro de la revue mensuelle « Conjoncture » portant sur les MRE, publiée par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM).

La plupart de ces projets sont financés grâce aux apports personnels des migrants, sans recours aux emprunts bancaires, précise-t-on.

Les premiers migrants ont, pour beaucoup, participé au développement de leur commune d'origine en finançant les infrastructures collectives de base, les écoles et les centres de santé, ajoute la même source.

Citant le ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, la CFCIM note en outre qu'il existe trois catégories de porteurs de projets MRE : le retraité de retour au pays qui lance un projet pour rester actif, le salarié ou l'entrepreneur qui décide de se réinstaller au Maroc pour y continuer son activité ou pour en créer une nouvelle, et l'investisseur qui souhaite lancer, seul ou en partenariat, un projet de grande taille.

Les MRE sont confrontés toutefois à certains obstacles les empêchant à investir : manque de maturité du marché, procédures administratives lourdes, climat des affaires non transparent, difficulté à trouver un financement bancaire et manque d'information...

Face à ce constat, la CFCIM préconise un certain nombre de mesures. D'abord, les acteurs institutionnels opérant au niveau national et régional et les associations de migrants doivent travailler en coordination pour construire une offre d'investissement pertinente, ciblée pour chaque catégorie d'investisseurs MRE et s'appuyant sur une information sectorielle de qualité.



De même, pour gagner la confiance des MRE, un effort doit être réalisé afin de simplifier les démarches administratives et faciliter l'accès au financement et au foncier.

Selon la Chambre, les flux migratoires sont en baisse depuis la crise économique mondiale de 2008. Selon l'enquête du HCP réalisée en 2009-2010, le Royaume dénombre 106.000 nouveaux migrants par an. En parallèle, 20.000 personnes retourneraient chaque année au Maroc en raison du chômage ou des difficultés économiques qu'ils rencontrent dans leur pays d'accueil.

L'inverse s'est toutefois produit entre 1993 et 2007. Durant cette période, du fait du chômage et de la sécheresse qui ont touché le Royaume, la communauté des MRE est passée de plus de 1,5 million

à plus de 3 millions de ressortissants.

Au cours de cette période aussi, le profil des migrants s'est diversifié et l'on assiste à une migration des compétences, encouragée par les pays d'accueil souhaitant attirer les profils qualifiés et retenir les étudiants des grandes écoles.

Pour rappel, les premiers flux migratoires vers l'Europe remontaient avant le protectorat. Les premiers migrants étaient le plus souvent des travailleurs peu qualifiés qui partaient afin de subvenir aux besoins de leur famille. Lors des deux guerres mondiales, des contingents de Marocains se sont envoyés en Europe pour soutenir les troupes alliées. C'est dans les années 60 que

s'accélérent les mouvements migratoires. De nombreux ouvriers s'installaient en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, dans le cadre de contrats avec l'industrie automobile et minière.

Dans les années 80, poursuit la CFCIM, les premiers pays d'accueil durcissaient leur politique d'immigration. Les Marocains se tournaient ainsi vers d'autres destinations, telles que l'Espagne, l'Italie...

A noter enfin, selon les derniers chiffres de l'Office des Changes, que les recettes des MRE étaient stables au 1er trimestre 2014, atteignant 13,41 milliards de DH contre 13,43 milliards un an auparavant.